

**SIMONNET, FRANÇOIS**, frère hospitalier de la Croix et de Saint-Joseph, instituteur, notaire royal et procureur du roi, né le 29 décembre 1701 à Niort, France, fils de Philippe Simonnet, marchand puis contrôleur des fermes du roi, et de Marie Boismenay, décédé à Montréal le 9 décembre 1778.

On ne sait rien de François Simonnet avant son arrivée en Nouvelle-France. Il semble bien qu'il ait été recruté par François Charon\* de La Barre et qu'il ait traversé, en 1719, sur le *Chameau* avec cinq autres maîtres d'école. Sa présence est signalée pour la première fois le 14 septembre 1721 chez les Frères hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph, à l'Hôpital Général de Montréal, alors qu'il signe dans un registre « F. Simonnet de la Croix hospitalier et missionnaire », puis « maître d'école » ; il enseigne alors à l'école de Longueuil. Le 8 octobre 1723, Mgr de Saint-Vallier [La Croix\*] approuve les règles des frères Charon, dont le texte a été merveilleusement calligraphié par Simonnet. Le 24 octobre 1724, ce dernier, après cinq ans de vie commune, tant à l'hôpital qu'aux missions, prononce des vœux simples de pauvreté, chasteté, obéissance et hospitalité envers les pauvres et la jeunesse. À compter de cette date et jusqu'en 1730, il enseigne à Trois-Rivières où il a la charge de l'école. Le 28 septembre 1731, toujours religieux, il enseigne cette fois-ci à Boucherville. Cette même année, le roi de France supprime la subvention annuelle de 3 000# accordée jusqu'alors aux maîtres d'école. Il est plausible que François Simonnet soit alors rentré dans le monde, car, suite à la décision royale, plusieurs frères Charon demandèrent la dispense de leurs vœux.

On retrouve Simonnet le 23 janvier 1736, au moment où il épouse à Boucherville la veuve de Léger Bourgy, Marguerite Bougret Dufort, infirme âgée de 52 ans qui meurt le 22 avril 1749. Après deux mois et demi de veuvage, il se mariera à Montréal, le 7 juillet 1749, avec Marguerite Neveu, fille de Jean-Baptiste Neveu\*, seigneur de Lanoraie et Dautré et colonel de la milice du gouvernement de Montréal, et de Françoise-Élisabeth Legras ; de cette union naîtra un fils qui mourra en bas âge.

François Simonnet qui, dans certains actes de 1736, se dit marchand à Boucherville, reçoit le 1<sup>er</sup> juillet 1737 d'Honoré Michel\* de Villebois de La Rouvillière, commissaire de la Marine, faisant office d'intendant en l'absence d'HOCQUART, une commission de notaire royal à Boucherville et dans toute l'étendue des côtes du gouvernement de Montréal. Le 25 février 1738, l'intendant Hocquart confirme cette commission mais la restreint à Varennes, cap Saint-Michel, Verchères, Contrecoeur, Saint-Ours et Chambly. Cette restriction est cependant levée le 20 août 1738 et Simonnet obtient une nouvelle commission pour toute l'étendue du gouvernement de Montréal. À partir d'octobre 1738, il résidera à Montréal.

En 1756, Simonnet participe à titre d'expert vérificateur d'écriture au célèbre procès de l'otage Robert Stobo\* à Montréal. De 1757 à 1760, il est substitut du procureur du roi, puis procureur en titre pour la juridiction de Montréal. Le 24 novembre 1759, les membres du

Conseil supérieur, réunis à Montréal, l'avaient nommé commis-greffier d'office. Trois semaines après la capitulation de Montréal, soit le 20 octobre 1760, Thomas GAGE, gouverneur militaire, renouvelle la commission de notaire royal de Simonnet. Malgré le cumul des tâches, celui-ci devait instrumenter, presque sans interruption, jusqu'au 14 novembre 1778.

Sans être un grand homme d'affaires, Simonnet est devenu au cours des années un important propriétaire foncier. En plus d'hériter des seigneuries de Lanoraie et Dautré, il acquiert des terres dans les seigneuries de Belœil, Boucherville, Cournoyer et Prairie-de-la-Madeleine, ainsi que sur l'île de Montréal. Des travaux entrepris dans les seigneuries de Cournoyer et de Prairie-de-la-Madeleine en 1742 et 1743 restent sans lendemain. Mais dans la seigneurie de Boucherville et sur l'île de Montréal il met des terres en valeur et en partage le produit à parts égales avec ses fermiers. En plus de posséder tous les bâtiments, l'équipement et les animaux nécessaires à la mise en valeur de ses fermes, il s'adonne à l'élevage des moutons et à l'exploitation de quelques vergers.

Le 14 septembre 1768, René Cartier et son épouse, Angélique Sarasin Depelteau, seigneurs de La Salle, nomment François Simonnet procureur général et spécial de leur seigneurie et lui donnent le droit de régir tous leurs biens et leurs affaires. Par la même occasion, le seigneur Cartier, en guise de reconnaissance et de gratitude à l'endroit de Simonnet qui, par pure charité, a arrêté la vente à la criée de la seigneurie de La Salle, lui concède un arrière-fief. En réalité, on réglait ainsi un litige enregistré à la Cour des plaids communs, le 26 septembre 1766, à la requête de Simonnet qui se plaignait du seigneur Cartier, alors incapable de respecter ses obligations envers lui et certains créanciers.

François Simonnet décède le 9 décembre 1778, quelques semaines après son épouse Marguerite Neveu. Il lègue à sa sœur Marie-Louise la plus grande partie de ses biens évalués à plus de £53 000, dont £8 200 en pièces d'or et d'argent, et l'autre part à des indigents.

RAYMOND DUMAIS

---

Le greffe de François Simonnet (1737–1778) est conservé aux ANQ-M.

AD, Deux Sèvres (Niort), État civil, Saint-André de Niort, 1<sup>er</sup> janv. 1702.— AN, Col., C<sup>11A</sup>, 101, ff.254–291.— ANQ-M, AP-M-78-8 ;Chambre des milices, 5, 16 août 1763 ; Doc. jud., Cour des plaidoyers communs, Registres, 26 sept. 1766, 5, 19, 26 juin 1772, 14 janv., 11 févr., 22 mars, 15 avril, 18 nov. 1779 ; Pièces détachées, 30 juill. 1739 ;État civil, Catholiques, Notre-Dame de Montréal, 12 août 1746, 23 avril, 7 juill. 1749, 5 oct. 1751, 1<sup>er</sup> sept. 1752, 22 nov., 11 déc. 1778 ; Sainte-Famille (Boucherville), 23 janv. 1736 ; Greffe de J.-B. Adhémar, 10 août 1740, 18 févr., 26 mai 1741, 6 juin, 16 oct. 1742, 30 avril, 25 juill. 1743, 19 oct. 1744, 6 mars, 7 déc. 1745, 18 mars 1746, 9 sept. 1747, 28 mai, 1<sup>er</sup> juill. 1749, 2 mars 1753 ; Greffe de Louis Chaboillez, 29 mars 1793 ; Greffe de Jean Delisle,

24 oct. 1768, 19 janv. 1769, 28 mars, 18 oct. 1770, 19 janv., 16 févr. 1771, 14 févr. 1772, 24 sept. 1773, 8 mars, 4 avril, 10 août 1775, 30 sept., 12, 16 déc. 1778 ; Greffe d'Antoine Foucher, 15 févr. 1779 ; Greffe de Gervais Hodiesne, 1<sup>er</sup> déc. 1762, 17 janv. 1763 ; Greffe de J.-B. Janvrin Dufresne, 22 mars 1738, 31 déc. 1740 ; Greffe d'Antoine Loiseau, 21 janv., 13, 14 avril, 5 mai, 9, 15, 22 oct. 1736, 28 juill. 1739 ; Greffe de P.-F. Mézière, 24 mars 1763 ; Greffe de Pierre Panet, 6 janv. 1759, 21 oct. 1761, 18 nov. 1762, 7 févr. 1763, 30 juill., 11 août 1764, 30 juill. 1777 ; Greffe de C.-C.-J. Porlier, 4 mai, 18 août 1742, 11 oct., 6 déc. 1743 ; Greffe de J.-C. Raimbault, 28 sept. 1731 ; Greffe de Simon Sanguinet, 14 sept. 1768, 13 mars 1769, 26 juin. 1771, 12 mars 1774 ; Greffe d'André Souste, 2 janv. 1746, 9 janv., 30 avril, 10 juin 1765, 13 juill. 1767 ; Recensement, Compagnie des Indes, 1741, 40.— ANQ-MBF, Insinuations, 2, f.15.— ANQ-Q, NF 2, 25, f.35 ; 26, ff.55, 177.— ASGM, Frères Charon, 80 ; Registre des vêtements, professions, sépultures, etc., des frères Charon.— ASSM, 24, Dossier 6.— Les ordonnances et lettres de change du gouvernement de Montréal en 1759, ANQ *Rapport*, 1924–1925, 248.— Procès de Robert Stobo et de Jacob Wambram pour crime de haute trahison, ANQ *Rapport*, 1922–1923, 320–327.— Archives Gradis, ANQ *Rapport*, 1957–1959, 38s.— Labrègue, Inv. de pièces détachées, ANQ *Rapport*, 1971, 48s.— Hubert Létourneau, Inventaire analytique des taxes de dépens du Conseil supérieur (1703–1759), ANQ *Rapport*, 1973, 106.— É.-Z. Massicotte, Les frères Charon ou Frères hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix, *BRH*, XXII (1916) : 365–370 ; Inventaire des documents et des imprimés concernant la communauté des frères Charon et l'Hôpital Général de Montréal sous le Régime français, ANQ *Rapport*, 1923–1924, 192 ; Les tribunaux et les officiers de justice de Montréal sous le Régime français, *BRH*, XXXVII (1931) : 307.— Les notaires au Canada sous le Régime français, ANQ *Rapport*, 1921–1922, 46.— Vachon, Inv. critique des notaires royaux, *RHAF*, XI : 99s.— Jouve, *Les franciscains et le Canada : aux Trois-Rivières*, 277–281.— J.-E. Roy, *Hist. du notariat*, I : 211.— P.-G. Roy, *Les mots qui restent* (Québec, 1940), 134s.— M. Trudel, *L'esclavage au Canada français*, 147.— É.-Z. Massicotte, Hospitalier, ecclésiastique, notaire et père de famille, *BRH*, XLII (1936) : 305.— J.-E. Roy, Les conseillers au Conseil souverain de la Nouvelle-France, *BRH*, I (1895) : 187.

Bibliographie générale

© 1980–2025 Université Laval/University of Toronto